

N°	1	5	9
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil huit Le vendredi 24 octobre à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.
- Changement de locaux pour l'EPTB	Etaient présents ce jour : MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, MAQUET, PECQUERY, VANSEVENANT.  Absents excusés : Mmes GAOUYER, HUREL, MM. ARCILLON, JACOB (pouvoir à M. Vansevenant), JUMEL, MAUGEZ (pouvoir à M. Pecquery), SENECAL.  <b><u>- Changement de locaux pour l'Institution</u></b> Suite aux derniers conseils d'administration, M. PECQUERY indique qu'il convient d'étudier les opportunités de changement de locaux afin que les personnels de l'Institution travaillent dans des conditions adéquates. Il insiste sur le fait qu'il faut également anticiper les besoins à moyen terme de l'établissement.
DATE DE LA CONVOCATION :	9 octobre 2008
NOMBRE DE DELEGUES :	Ainsi M. PECQUERY, suite à une proposition de M. BIGNON (cf. CR des CA du 29/02 et du 23/05/08), indique qu'il a effectué la visite du site de Sénarpont tout comme il prévoit d'effectuer ce jour, la visite de locaux sur Aumale vers 14h avec M. BILLARD. A ce titre, il invite les conseillers généraux qui le veulent à se joindre à lui pour cette visite. S'agissant du site de Sénarpont, ce complexe lui semble intéressant sur le plan naturel mais il émet quelques réserves sur la faisabilité des locaux et leur réaffectation. Il note de plus que les estimatifs réalisés par les services des Domaines se révèlent assez importants : 150 000€ environ pour Sénarpont mais avec d'importants travaux à faire et 220 000€ pour le site d'Aumale. Compte tenu de ces éléments il propose aux membres du Conseil d'administration de prendre du recul et de se garder l'année 2009 pour étudier plus en détail d'autres propositions.
En exercice	15
Présents	8
Votants	10
	M. DALE note que sur le site d'Aumale, la situation locative est libre ; peut être serait-il intéressant de poursuivre des investigations dans ce domaine ?  <i>Les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, proposent de se garder durant l'année 2009, le temps de la réflexion. Ils conviennent qu'il faudrait approfondir les pistes concernant des locations de biens immobiliers.</i>

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'Institution,**

**Jacques PECQUERY**